



## Observatoire départemental de sécurité routière



DÉPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER

Ces données provisoires sont issues des remontées rapides des forces de l'ordre.

### DONNEES GENERALES

#### Bilan du mois d'octobre 2016

Par rapport à octobre 2015, tous les indicateurs sont à la baisse.

<u>Les valeurs mensuelles</u>	Accidents corporels	Tués	Blessés	Blessés hospitalisés	Indice de gravité <sup>1</sup>
octobre 2016	18	0	20	13	0
octobre 2015	30	2	42	25	6,7
Variation 2016/2015	- 12 ↓	- 2 ↓	- 22 ↓	- 12 ↓	- 6,7 ↓

#### Bilan des 10 premiers mois de l'année 2016

Sur les dix premiers mois de l'année, le nombre d'accidents et le nombre de tués sont à la hausse par rapport à la même période de l'année précédente. En revanche, le nombre de blessés et le nombre de blessés hospitalisés sont en diminution avec respectivement une baisse de 6 % et de 10 %.

<u>Les valeurs cumulées</u>	Accidents corporels	Tués	Blessés	Blessés hospitalisés	Indice de gravité
2016	199	29	230	130	14,6
2015	193	22	245	145	11,4
Variation 2016/2015	+ 6 ↑	+ 7 ↑	- 15 ↓	- 15 ↓	+ 3,2 ↑

1 L'indice de gravité correspond au nombre de tués pour 100 accidents corporels.

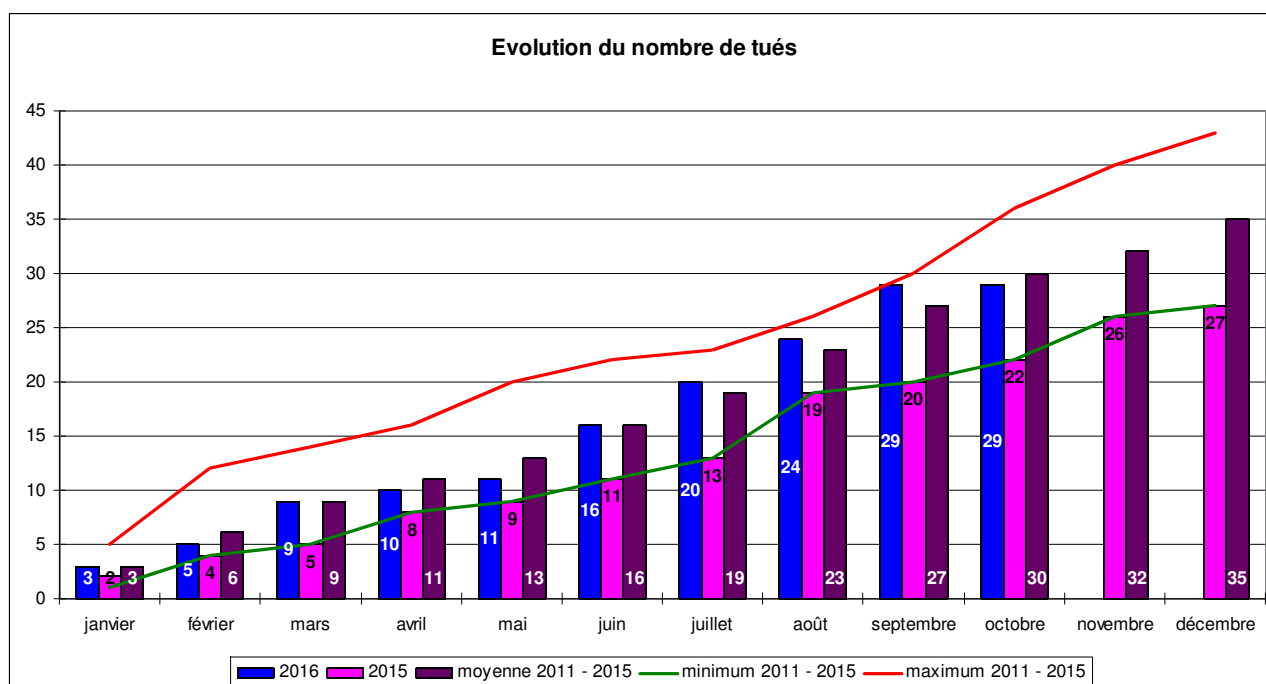
### Comparaison de l'année 2016 aux 5 dernières années (2011 - 2015)

Tous les indicateurs du mois d'octobre 2016 sont à la baisse comparativement à la moyenne des mois d'octobre de 2011 à 2015.

La comparaison entre le cumul 2016 et la moyenne des cumuls des 5 années précédentes fait apparaître les mêmes caractéristiques sauf pour l'indice de gravité légèrement supérieur.

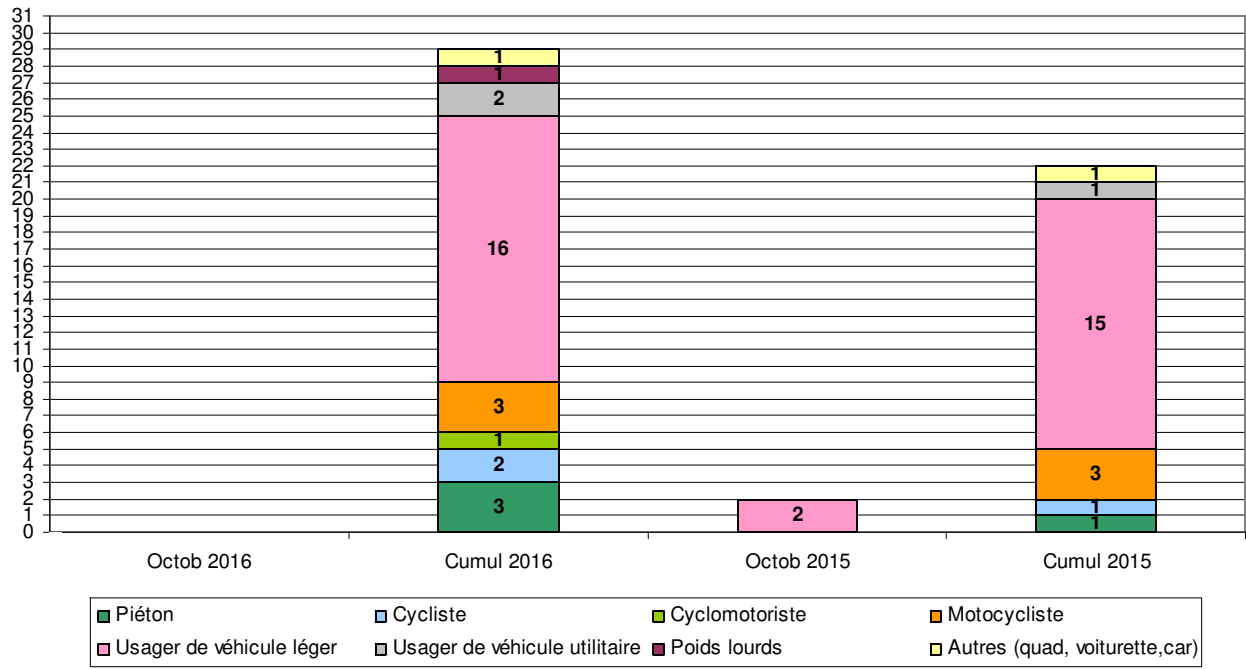
<u>Les valeurs mensuelles</u>	Accidents corporels	Tués	Blessés	Blessés hospitalisés	Indice de gravité
<b>octobre 2016</b>	<b>18</b>	<b>0</b>	<b>20</b>	<b>13</b>	<b>0</b>
Moyenne des mois d'octobre de 2011 à 2015	29	3	38	18	10,3
Variation 2016 / moyenne 2011 - 2015	- 11 ↓	- 3 ↓	- 18 ↓	- 5 ↓	- 10,3 ↓

<u>Les valeurs cumulées</u>	Accidents corporels	Tués	Blessés	Blessés hospitalisés	Indice de gravité
<b>Cumul 2016</b>	<b>199</b>	<b>29</b>	<b>230</b>	<b>130</b>	<b>14,6</b>
Moyenne des cumuls annuels entre 2011 et 2015	227	30	290	145	13,2
Variation 2016 / moyenne 2011 - 2015	- 28 ↓	- 1 ↓	- 60 ↓	- 15 ↓	+ 1,4 ↑

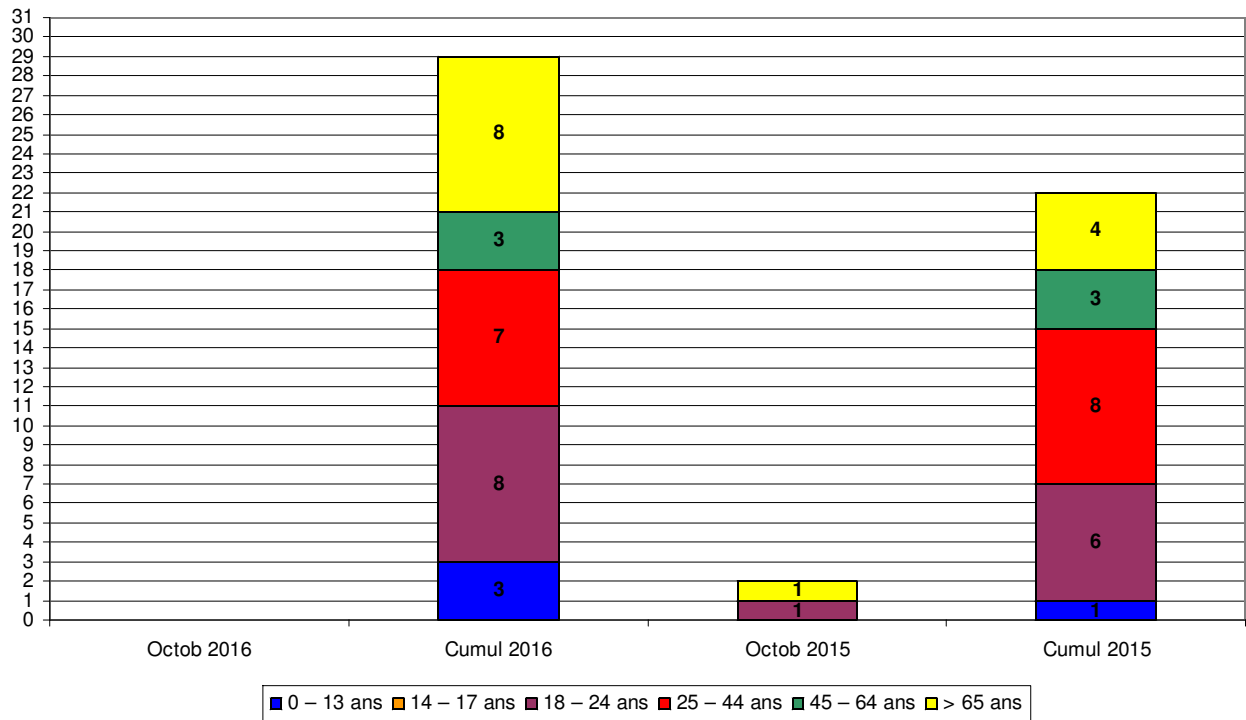


# LES TUES

## Répartition du nombre de tués par catégories d'usagers

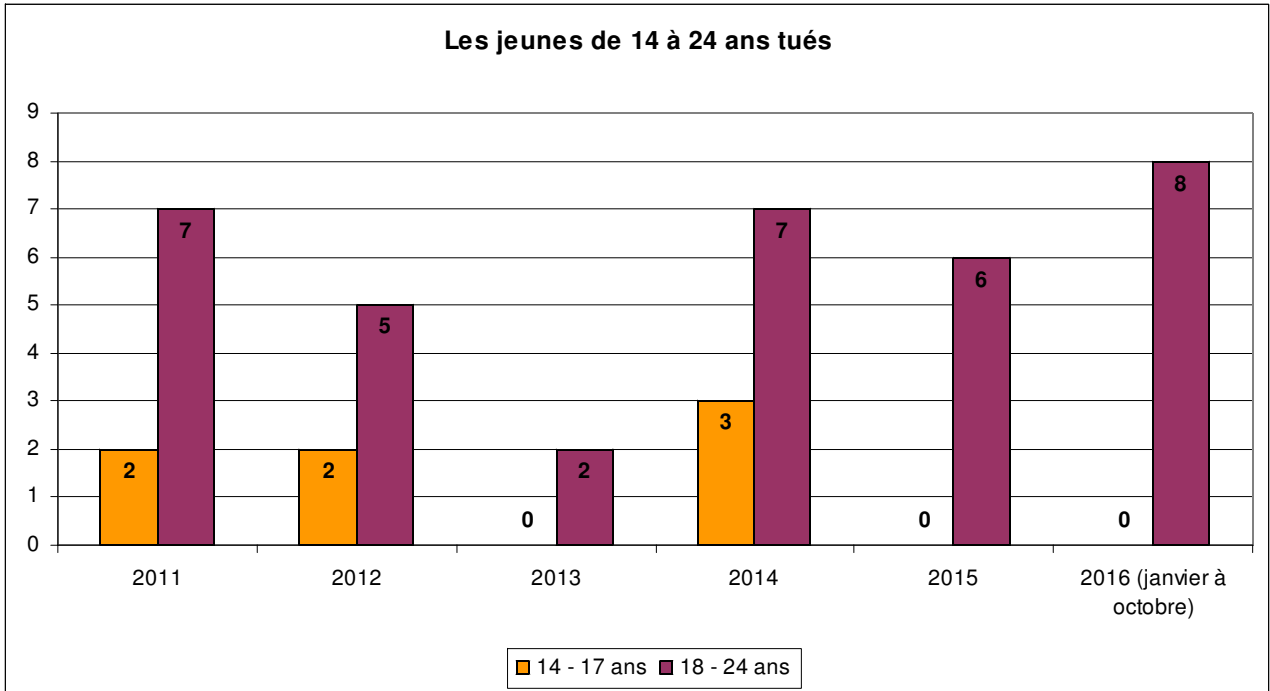


## Répartition du nombre de tués par tranches d'âge

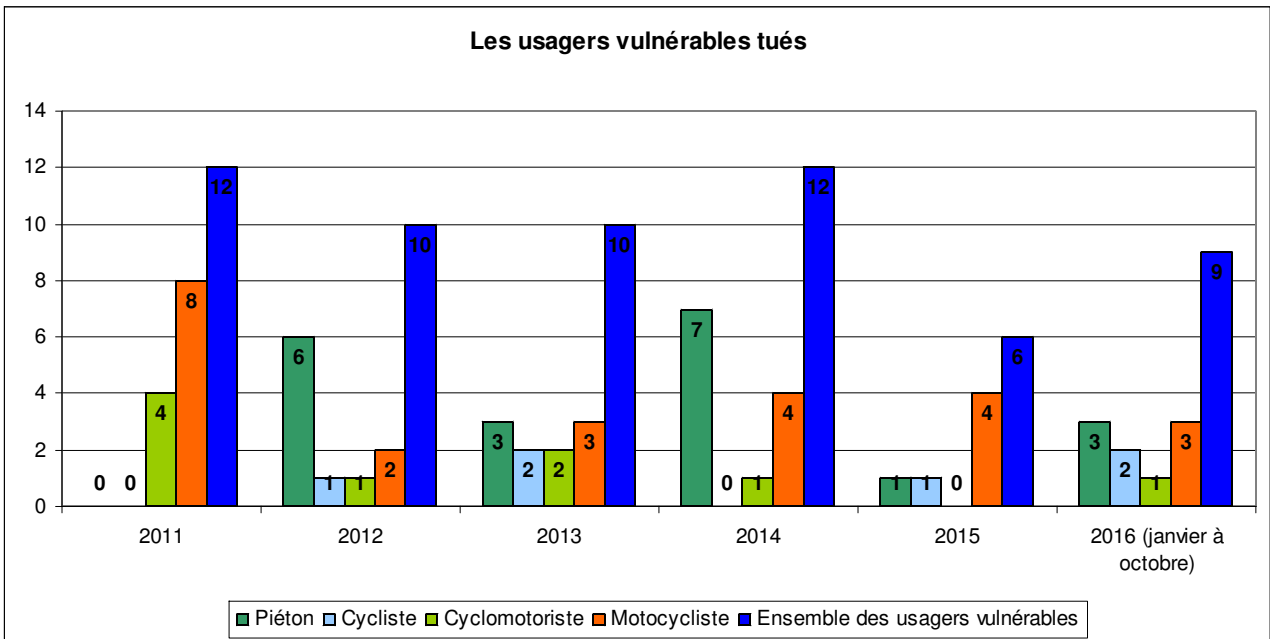


# LES ENJEUX DU DGO

## Les jeunes de 14 à 24 ans



## Les usagers vulnérables



## La vitesse

Les 24 radars « contrôles sanctions automatisés » (radars CSA encore appelés radars automatiques) ont relevé **5 372** excès de vitesse en octobre 2016 (contre 5 238 en octobre 2015).

Ces excès sont dans 94 % des cas des excès de moins de 20 km/h. Toutefois, 21 excès de plus 50 km/h sont à déplorer.

Depuis le début de l'année, les radars CSA ont relevé **79 216** excès de vitesse, contre 62 753 sur la même période en 2015.

Parallèlement, les forces de l'ordre organisent des contrôles inopinés sur l'ensemble des routes du département. En octobre 2016, **761** excès de vitesse ont été relevés (contre 911 en octobre 2015).

En 2016, les forces de l'ordre ont relevé **7 881** excès de vitesse contre **8 273** en 2015.

## L'alcool, les stupéfiants et les autres addictions

Parallèlement aux actions de prévention organisées sur l'ensemble du département par tous les acteurs locaux de sécurité routière, les forces de l'ordre organisent de façon régulière des contrôles d'alcoolémie.

Des contrôles pour conduite sous l'emprise de stupéfiants ont également lieu tout comme la verbalisation pour l'utilisation du téléphone portable au volant, véritable fléau à l'origine d'un accident corporel sur dix.

<b>Activités des forces de l'ordre en octobre 2016</b>			
<b>ALCOOL</b>	Nombre de dépistages	9959	2 % des dépistages sont positifs
	Nombre d'infractions relevées	173	
<b>STUPEFIANTS</b>	Nombre de dépistages	84	50 % des dépistages sont positifs
	Nombre de dépistages positifs	42	
<b>TELEPHONE</b>	Nombre d'infractions pour circulation avec un appareil à écran en fonctionnement dans le champ de vision du conducteur et ne constituant pas une aide à la conduite	223	